



Réseau Sortir du nucléaire

Newsletter de la Surveillance Citoyenne des Installations Nucléaires du 1^{er} au 10 juillet 2022

*On vous a transféré cette newsletter et vous souhaitez vous abonner ? Rien de plus simple !
Envoyez un mail vide à rezo-scin-subscribe@sortirdunucleaire.org*

Les incidents

Dampierre : Alarme et série d'erreurs sur le redémarrage du réacteur 4 Réglages oubliés, lenteur d'analyse et réaction inadaptée, la puissance du réacteur mal surveillée

Le 01/07/2022

Fin juin 2022, le réacteur 4 de la centrale nucléaire de Dampierre redémarre. La montée en puissance est une phase délicate qui doit être surveillée de près. Mais EDF a oublié de régler les capteurs qui surveillent l'évolution de la réaction nucléaire.

[Lire notre article en ligne](#)

Belleville : Légionelles et produits chimiques, les non-dits d'EDF Surveillance insuffisante de l'eau et rejets dans la Loire 3 fois supérieurs au maximum autorisé

Le 08/07/2022

330 000 au lieu de 100 000 maximum, c'est la concentration par litre d'agents pathogène (légionelles) retrouvées dans les eaux chaudes de la centrale de Belleville. EDF a fait un prélèvement le 24 juin 2022 et reçu les résultats 10 jours plus tard. L'industriel passe sous silence les produits chimiques déversés dans la Loire pour "traiter" le problème.

[Lire notre article en ligne](#)

Chinon : Un groupe électrogène hors-service pendant des semaines EDF connaît-il vraiment l'état de ses équipements ? La maintenance et les contrôles de l'industriel en question

Le 08/07/2022

C'est une intervention de maintenance qui a mis le matériel hors-service. Un des 2 groupes électrogènes qui sert de source électrique de secours du réacteur 2 de la centrale nucléaire de Chinon, est resté hors-service durant des semaines alors qu'il doit être réparé en moins de 24 heures.

[Lire notre article en ligne](#)

Dampierre : Plusieurs équipements hors-service pour cause de mauvais réglages Les diesels de 2 réacteurs touchés, 3ème incident en 3 semaines

Le 08/07/2022

Un mauvais réglage est à l'origine de la mise hors-service de 2 groupes électrogènes à moteur diesel, l'un servant de source électrique de secours au réacteur 2 de la centrale nucléaire de Dampierre, l'autre au réacteur 4. C'est le 3ème incident sur ce site nucléaire déclaré en peu de temps par EDF.

[Lire notre article en ligne](#)

[Saint-Laurent : Les événements déclarés à l'Autorité de Sûreté Nucléaire en mai 2022](#)

Publié le 05/07/2022

- 4 événements significatifs liés au domaine de la sûreté ont été déclarés en mai 2022 par la direction de la centrale de Saint-Laurent à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) : 1 niveau 1, 3 niveau 0 (...)
- 1 événement significatif générique niveau 0 lié au domaine de la sûreté a été déclaré pour l'ensemble des centrales du parc nucléaire d'EDF (...)
- 1 événement significatif lié au domaine de la radioprotection niveau 0 (...)



Réseau Sortir du nucléaire

- 1 événement significatif niveau 0 lié au domaine de la sûreté a été déclaré pour la centrale en déconstruction de Saint-Laurent A (...)

[Golfech : Les événements significatifs déclarés à l'ASN en juin 2022](#)

Publié le 06/07/2022

En juin 2022, la Direction de la centrale nucléaire de Golfech a déclaré 4 événements significatifs (3 niveau 0, 1 niveau 1) à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN).

Un événement générique (niveau 0), commun à plusieurs réacteurs nucléaires d'EDF, a également été déclaré.

(...)

[Tricastin : Événements significatifs juin 2022 \(niveau 0\)](#)

Publié le 06/07/2022

Les 5 événements significatifs suivants ont été déclarés au niveau 0 de l'échelle INES à l'Autorité de sûreté nucléaire.

(...)

[Belleville : Événements significatifs déclarés en avril 2022 \(niveau 0\)](#)

Publié le 07/07/2022

La centrale a déclaré trois événements significatifs de sûreté de niveau 0 à l'Autorité de sûreté nucléaire au mois d'avril 2022

- Espace entre une tuyauterie et son fourreau de traversée associé non conforme
- Défaut de couplage du GUS lors du 1er essai de couplage
- Mise en service d'un système de protection et de sauvegarde non souhaité

(...)

[Saint-Alban : synthèse des événements déclarés à l'Autorité de sûreté nucléaire - mois de juin 2022 \(niveau ?\)](#)

Publié le 08/07/2022

La centrale a déclaré trois événements significatifs de sûreté

- **04/06/2022** : A la suite d'une demande émanant du gestionnaire du réseau électrique, l'unité n°1 est en puissance réduite (30 %). Lors de la remontée à pleine puissance du réacteur (100 %), une manœuvre inappropriée de l'exploitant a positionné les grappes permettant de contrôler la puissance du réacteur, en deçà de la limite autorisée pendant moins de 2 minutes. De manière réactive, l'exploitant a replacé les grappes dans leur position conforme. Ceci constitue un écart aux règles générales d'exploitation. Cet événement n'a entraîné aucune conséquence sur le bon fonctionnement de l'installation, ni sur les salariés car les grappes de contrôle sont toujours restées disponibles pour assurer leur rôle.

- **22/06/2022** : Sur l'unité de production n°1, un matériel servant à surveiller la tension d'un tableau électrique s'est déclenché de manière fortuite. Ceci a conduit au basculement de l'alimentation électrique du tableau électrique sur l'alimentation de secours. Cette situation constitue un écart aux règles d'exploitation. Dès détection, les équipes ont remis le matériel dans sa configuration initiale. Par ailleurs, le tableau électrique de secours est toujours resté disponible pendant ce laps de temps. Cet événement n'a pas eu de conséquence sur l'installation, ni sur les salariés.

- **26/06/2022** : Pendant l'essai de fonctionnement d'un groupe électrogène de secours sur l'unité de production n°1, une défaillance du tableau électrique a conduit à la perte de l'alimentation principale. Ceci constitue un écart aux règles d'exploitation. Dès détection, le tableau électrique a été remis en conformité. Cet événement n'a entraîné aucune conséquence sur l'installation, ni sur les salariés car l'ensemble des tableaux électriques et des groupes électrogène de secours sont toujours restés disponibles.



Réseau Sortir du nucléaire

Les actus de l'ASN

[Développement des petits réacteurs modulaires : en collaboration avec les autorités de sûreté finlandaise et tchèque, l'ASN engage un examen préliminaire commun inédit du projet de réacteur NUWARD™](#)

Publié le 04/07/2022

Le 10 juin 2022, les autorités de sûreté française (ASN), finlandaise (STUK) et tchèque (SUJB) ont engagé, avec leurs appuis techniques respectifs^[1], l'examen préliminaire des principales options de sûreté du projet de petit réacteur modulaire NUWARD™ porté par EDF^[2].

Cette initiative tripartite, lancée au 1er trimestre 2022 par l'ASN, constitue une première au niveau européen. Elle vise à évaluer conjointement les principales options de sûreté envisagées par EDF, notamment les objectifs de sûreté visés, la démarche de sûreté utilisée pour la conception, le recours à des systèmes passifs et l'intégration de deux modules de réacteur au sein d'une même installation.

Cette initiative permettra également d'identifier, sur un cas concret, les opportunités et les interrogations que soulèvent les petits réacteurs modulaires en termes de sûreté et d'adaptation aux différents cadres réglementaires nationaux.

(...)

[L'ASN lève sa surveillance renforcée de la centrale nucléaire de Flamanville 1 et 2](#)

Publié le 04/07/2022

Au vu de l'amélioration de l'état des installations et des pratiques de sûreté de la centrale nucléaire de Flamanville 1 et 2, l'ASN a décidé de lever la surveillance renforcée qu'elle exerçait depuis 2019. L'ASN demande à EDF de continuer à maintenir un niveau d'exigence élevé pour consolider les améliorations constatées.

(...) L'ASN a mené deux inspections renforcées en 2022, qui lui ont permis de constater la bonne application des principes et règles de sûreté nucléaire par le personnel d'EDF et des entreprises prestataires, le bon état général des installations, ainsi que l'amélioration de la maîtrise de la radioprotection sur les chantiers à enjeux. Par ailleurs, les activités liées à l'arrêt pour maintenance du réacteur 2, qui a débuté mi-février, sont correctement maîtrisées.

L'ASN focalisera désormais son contrôle sur les thèmes pour lesquels des progrès sont encore attendus, comme la surveillance des chantiers et la traçabilité des actions réalisées dans le cadre de la gestion des aléas. (...)

[L'ASN met à jour les prescriptions relatives aux prélèvements et à la consommation d'eau, aux rejets d'effluents et à la surveillance de l'environnement de l'INB 138 \(Orano CE- site du Tricastin\)](#)

Publié le 04/07/2022

Cette installation réalise les opérations suivantes :

- la réparation, la décontamination et le démantèlement de matériels industriels ou nucléaires ;
- le traitement d'effluents radioactifs et industriels issus de ses activités et de celles des autres installations d'Orano au Tricastin ;
- le traitement et le conditionnement de déchets radioactifs, en vue de leur élimination dans des filières agréées.

(...)

Concernant les prélèvements d'eau dans le milieu, les décisions définissent des **limites de prélèvement dans la nappe souterraine** située sous l'installation et **régularisent les pompages de la barrière hydraulique mise en place à la suite d'une pollution en 2008**. Elles prescrivent la réalisation d'une analyse étudiant les avantages et les inconvénients d'arrêter certains de ces pompages en nappe. Les effets de ces arrêts sur la ressource en eau, sur l'hydrogéologie de la zone et sur les concentrations des effluents rejetés dans le canal devront être évalués.



Réseau Sortir du nucléaire

Concernant les rejets gazeux, les valeurs limites de rejet existantes sont reprises à l'identique, revues à la baisse ou complétées. Au vu de l'évolution des activités de l'exploitant, le rejet d'acide sulfurique n'est plus prévu et la surveillance associée est adaptée en conséquence.

Concernant les rejets liquides, les valeurs limites de rejet existantes ont été réévaluées. De nouvelles valeurs et une surveillance associées sont prescrites (...)

Certaines valeurs limites existantes ont été revues à la hausse (azote total, arsenic, chlorures, fluorures, sulfates et nitrites) et **d'autres à la baisse** (isotopes de l'uranium, bore, cuivre, DCO, DBO5, phosphore et métaux totaux). **Les valeurs prescrites intègrent les évolutions d'activité envisagées** par l'exploitant, afin notamment de gérer des effluents en attente de traitement engendrés par les installations de la plateforme au cours de leur exploitation ou lors d'opérations de démantèlement.

Les nouvelles limites de rejet proposées sont fondées sur l'étude d'impact fournie par l'exploitant, et ont été analysées par l'ASN avec l'appui de l'IRSN. Leurs conséquences sanitaire et environnementale sont jugées acceptables au vu des indices de risque calculés pour l'homme et pour l'environnement.

Concernant la surveillance de l'environnement, les décisions adaptent la surveillance existante au vu des **nouveaux rejets autorisés** et **diminuent le nombre de stations sur lesquelles des spectrométries gamma sont réalisées** sur des regroupements de filtres quotidiens de surveillance des retombées atmosphériques, au vu du retour d'expérience de la surveillance réalisée jusqu'à présent.
(...)

[Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ex-région Languedoc-Roussillon et collectivité de Corse : En 2021, le niveau de la sûreté nucléaire et de la radioprotection reste globalement satisfaisant](#)

Publié le 07/07/2022

A l'occasion de la parution du Rapport de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) sur l'état de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en France en 2021, la division territoriale de Marseille de l'ASN présente les conclusions des actions de contrôle qu'elle a menées tout au long de l'année 2021 en régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, ex-région Languedoc-Roussillon et la collectivité de Corse.

[4ème réexamen des réacteurs de 900 MWe : EDF publie le premier bilan de la mise en œuvre de la décision générique de l'ASN](#)

Publié le 08/07/2022

Le 30 juin 2022, EDF a transmis à l'ASN le premier bilan de la mise en œuvre de la décision du 23 février 2021 relative à la phase générique du quatrième réexamen périodique des réacteurs de 900 MWe.

Dans cette décision, l'ASN avait imposé à EDF de rendre compte annuellement des actions mises en œuvre pour respecter les prescriptions et leurs échéances, ainsi que de sa capacité industrielle et de celle des intervenants extérieurs à réaliser dans les délais les modifications des installations.

EDF a respecté l'ensemble des prescriptions de cette décision qui arrivaient à échéance en 2021. L'ASN prend acte du fait qu'**EDF n'identifie à ce jour aucune alerte quant au respect des échéances des prescriptions à venir.** L'ASN note toutefois que **ce rapport identifie plusieurs facteurs de risque dans la mise en œuvre des actions prévues**, qui devront faire l'objet d'un suivi attentif de la part d'EDF.

[Rapport annuel \(2021\) d'EDF sur la mise en œuvre des prescriptions du 4e réexamen périodique des réacteurs de 900 MWe](#)



Réseau Sortir du nucléaire

Les actus de l'IRSN

[Réflexion de la CIPR sur les évolutions à envisager en radioprotection : Traduction de l'article disponible](#)

04/07/2022

Afin d'initier le processus de révision du système de radioprotection actuel en mettant à jour les recommandations générales de 2007 de sa [Publication 103](#), la CIPR a rédigé un [article](#) précisant ses réflexions sur les évolutions à envisager. Il s'agit du début d'un processus de plusieurs années qui nécessite une collaboration ouverte et transparente avec les organismes et les personnes du monde entier. L'objectif est d'encourager les discussions sur les domaines du système qui pourraient bénéficier le plus d'un examen, et à engager des initiatives de collaboration.

Au vu de l'implication de l'IRSN dans les travaux de la CIPR, et afin de favoriser l'accès du public et de la société civile à cet article, l'Institut a pris l'initiative de le traduire en français. L'objectif est que les acteurs de la société puissent s'approprier ces réflexions et participer à l'élaboration des futures recommandations générales de la CIPR.

[Consulter l'article en français sur le site de la revue Radioprotection](#)

(...)

[Mieux estimer le risque d'inondation côtière pour les sites nucléaires](#)

Publié le 06/07/2022

Une équipe de recherche franco-québécoise développe une méthodologie plus précise pour éviter d'éventuels désastres humains et environnementaux

QUÉBEC et PARIS, le 6 juillet 2022 – Partout dans le monde, des installations côtières sont conçues pour être protégées contre les niveaux extrêmes de la mer. Pourtant, **les estimations actuelles du risque d'inondation côtière présenteraient des biais**. C'est ce que rapporte une équipe de recherche franco-québécoise de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), de l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN) et de l'Université Gustave Eiffel.

(...)

[Baromètre IRSN 2022 sur la perception des risques et de la sécurité par les français](#)

Publié le 08/07/2022

Sur les enjeux nucléaires, 87 % des Français exigent un haut niveau de sûreté nucléaire et ils sont 91 % à estimer : « il faut mettre à la portée de tous une information compréhensible sur les risques des installations ».

(...) Concernant les **sujets nucléaires**, les déchets radioactifs et les centrales confirment avec des scores respectifs de 48 % et 39 %, le niveau historiquement bas enregistré depuis trois ans

(...) Le Baromètre fait cette année encore le point sur l'avis que les Français ont sur le **nucléaire** et met en évidence une **opinion sensiblement plus favorable que l'an passé**. Le regard qu'ils portent a posteriori sur le programme nucléaire civil est devenu très bienveillant : 60 % (+ 7 points) affirment que « la construction des centrales a été une bonne chose », 16 % sont en désaccord. Ils sont plus favorables à la poursuite du nucléaire à long terme : 44 % sont pour **la construction de nouvelles centrales** (+ 15 points), tandis que 29 % sont contre. Enfin, 46 % sont désormais opposés à la **fermeture des centrales** (+ 14 points), tandis que 26 % y sont favorables.

Le regard plus favorable que les Français portent sur le nucléaire en 2021 semble se reporter sur la perception qu'ils ont des risques liés aux installations : les **impacts sanitaires et environnementaux** potentiels des installations nucléaires sont cette année à nouveau perçus comme plus faibles. Les Français sont 42 % à déclarer qu'« autour des installations nucléaires, les habitants sont en aussi bonne santé qu'ailleurs », alors que la moyenne se situait à 23 % entre 2007 et 2018.

Les deux arguments principaux en faveur du nucléaire restent **l'indépendance énergétique** (36 %) et le faible coût de l'électricité (22 %). Le principal argument contre est à nouveau « **la production de déchets**



Réseau Sortir du nucléaire

nucléaires » (35 %), pour la deuxième fois seulement depuis 2009, devant « **le risque d'accident** » (26 %). Sur ce point, l'inversion intervenue l'an passé entre ces deux arguments a été confirmée.

Concernant la gestion des **déchets nucléaires**, une majorité des Français (68 %) affirme que la position qui lui semble « la plus raisonnable pour régler le problème du stockage des déchets radioactifs » est de « **se décider et appliquer au plus vite la solution** ». 6 % préfèrent « laisser le choix aux générations futures ». Par ailleurs, 35 % estiment qu'il n'est aujourd'hui pas « possible de stocker les déchets nucléaires de façon sûre » (-4 points) et 30 % pensent le contraire.

L'exigence d'un **haut niveau de sûreté** nucléaire est confirmée par 87 % des Français qui déclarent que « les exploitants des sites nucléaires doivent protéger leurs installations de tous les risques, même ceux jugés très improbables » et 77 % qui jugent prioritaire de « **développer la recherche sur la sûreté** des réacteurs existants ».

Enfin, concernant la **compétence** et la **crédibilité** des acteurs du nucléaire, le CNRS, l'ASN et l'IRSN sont à nouveau perçus à la fois comme les plus compétents et les plus crédibles dans le domaine. Les organismes scientifiques, les experts et les exploitants sont perçus comme compétents et crédibles. **Les acteurs perçus comme les moins crédibles et moins compétents en la matière restent les syndicats, les journalistes et les acteurs politiques.**

[Découvrir le baromètre](#)

Les actus d'EDF

Groupe :

[Rapport annuel 2021 sur la mise en œuvre des prescriptions du 4ème réexamen périodique des réacteurs 900 MWe](#)

Publié le 04/07/2022

Dans le cadre de la décision n° 2021-DC-0706 de l'Autorité de Sûreté Nucléaire du 23 février 2021 traitant la phase générique du 4ème RP VD4 900, la présente note est établie en réponse à l'article 3 de cette décision.

Elle établit ainsi un bilan des prescriptions dont l'échéance est antérieure au 31 décembre 2021, les enseignements tirés de la mise en œuvre des dispositions du réexamen, celles qui restent à effectuer avec leur programmation et une présentation des mesures mises en œuvre pour maîtriser le risque de non-respect d'échéance de prescriptions et des mesures complémentaires associées.

[Télécharger le fichier](#)

Cattenom :

[Les 4 unités de production de Cattenom à l'arrêt : faire la maintenance aujourd'hui pour être prêts lorsque le réseau a le plus besoin de notre électricité](#)

Publié le 01/07/2022

Mise à l'arrêt de l'unité de production n°2 :

Dans la nuit du vendredi 24 au samedi 25 juin 2022, les équipes de la centrale de Cattenom ont procédé à la mise à l'arrêt de l'unité de production n°2. Cet arrêt, de courte durée (environ 10 jours), permet aux équipes d'intervenir sur un système de ventilation du bâtiment réacteur qui présente un débit insuffisant. Il s'agit d'un arrêt préventif, les systèmes de sûreté du réacteur sont pleinement disponibles et fonctionnent correctement.



Réseau Sortir du nucléaire

Point de situation des autres unités de Cattenom

Les autres unités de production poursuivent leur programme industriel :

Les unités n°3 et n°4 font toujours l'objet d'expertises sur des portions de tuyauteries d'un circuit auxiliaire au circuit primaire principal :

- L'unité de production n°3 avait été mise à l'arrêt le 26 mars dernier pour faire ces contrôles optimisés.
- L'unité de production n°4 est en arrêt programmé pour sa visite partielle depuis le 19 février. Nous avons profité de cet arrêt programmé pour faire les contrôles.

A la suite d'indications relevées sur les unités n°3 et n°4 lors de nos contrôles par ultrasons, les expertises sont approfondies : la centrale de Cattenom procède à des prélèvements d'échantillons avant d'être envoyés en laboratoire pour analyses.

Nous procéderons ensuite au remplacement des pièces. Cela amène à un **prolongement de l'arrêt de ces deux réacteurs**, qui ne seront pas de retour sur le réseau avant le mois d'**octobre 2022**.

- **L'unité de production n°1 est à l'arrêt pour sa maintenance annuelle programmée depuis le 11 juin** dernier. Ce sont plus de 12 000 activités qui sont prévues en partenariat avec nos entreprises prestataires. Parmi les activités prévues : remplacement d'un tiers du combustible contenu dans le réacteur, visite de l'alternateur, épreuves hydrauliques du circuit secondaire.

[Des News et des Watts ! - n°4](#)

Publié le 01/07/2022

Découvrez le quatrième numéro de notre nouvelle newsletter Des News et des Watts !

[Cattenom - Des news et des watts - juin 2022.pdf](#)

Civaux :

[Visite décennale : validation d'une nouvelle épreuve réglementaire sur l'unité de production n°2](#)

Publié le 05/07/2022

Après la réussite de l'essai décennal de l'épreuve enceinte (qui visait à tester l'étanchéité de l'enceinte de confinement du réacteur), la dynamique se poursuit sur l'unité de production n°2 de Civaux, avec la validation récente d'une deuxième épreuve réglementaire : l'inspection de la cuve.

L'inspection de la cuve fait partie d'une série d'épreuves réglementaires réalisées à chaque visite décennale. Concrètement, il s'agit d'inspecter chaque millimètre carré de la cuve à l'aide d'une machine de 12 tonnes et 12 mètres de haut, commandée à distance : la MIS (machine d'inspection en service).

La cuve étant un composant inaccessible (car situé sous eau) et volumineux (donc avec une grande surface à inspecter), les différents contrôles sont réalisés de manière automatisée à l'aide de cet appareil. Celui-ci est opéré depuis un poste de commande extérieur au bâtiment réacteur, grâce à un système de fibres optiques.

Trois types de contrôles ont été réalisés sur la cuve :

- des contrôles par ultrasons

- des contrôles par radiographie des soudures

- des examens télévisuels du matériel, avec une caméra scrutant tous les recoins

L'inspection de la cuve est une des trois épreuves réglementaires d'une visite décennale, avec l'épreuve enceinte et le test d'étanchéité du circuit primaire.

Elle est réalisée tous les dix ans et sa validation est indispensable pour obtenir l'autorisation d'exploiter l'unité de production pour dix années supplémentaires.



Réseau Sortir du nucléaire

Cruas :

[Opérations techniques programmées sur l'unité de production n°3 : des émissions sonores possibles](#)

Publié le 05/07/2022

En amont de l'arrêt de l'unité de production n°3 pour maintenance programmée, des essais sur des soupapes sont programmés mercredi 6 juillet, dans l'après-midi. L'utilisation de ce matériel peut s'accompagner de bruits, audibles depuis les communes situées à proximité immédiate du site. Les équipes de la centrale prennent toutes les dispositions pour limiter au maximum la durée de cette émission sonore. Ces opérations font partie du fonctionnement normal de la centrale nucléaire EDF de Cruas-Meysses.

Penly :

[Exercice en zone contrôlée pour les gendarmes du PSPG*](#)

Publié le 04/07/2022

Le mois dernier, les gendarmes du PSPG et les salariés du service prévention des risques se sont entraînés à gérer une intrusion d'individus en zone contrôlée.
(...) Au-delà de l'exercice, il s'agit de confronter deux domaines très spécifiques : la radioprotection et la gendarmerie, puis de les mettre en situation commune sur le terrain.
(...) Spécialement entraînés et équipés, les PSPG interviennent face à la menace de nature terroriste à l'encontre des sites de production sous le contrôle tactique du GIGN, dans le but d'interdire toute action de haute intensité susceptible d'affecter la sûreté des installations nucléaires.

[Safety First](#)

Publié le 07/07/2022

EDF, employeur responsable, a à cœur de former ses salariés à la sûreté et à la sécurité, les fondamentaux d'une industrie nucléaire. C'est dans cette optique, qu'une journée sécurité a été proposée à l'ensemble des salariés.
Au travers de 14 ateliers repartis sur le site de production, les salariés ont pu s'exercer et se réinterroger en prenant du recul sur leurs activités du quotidien.
Au programme :
-accompagnement sur les fondamentaux de la radioprotection
-rappels sur les manipulations pour les opérations de levage
-sensibilisation à différentes causes d'accidents et à leurs conséquences
-expérience immersive avec un simulateur de conduite
-sensibilisation sur les douleurs lombaires et troubles musculosquelettiques dues à la manutention
Une manière ludique pour les salariés de faire un point sur leurs connaissances et de se réapproprier les bonnes pratiques tout en renforçant la coopération entre les différents services.
(...)

[Un sans faute pour le laboratoire](#)

Publié le 07/07/2022

Les 13 et 14 juin, le comité français d'accréditation (COFRAC) a renouvelé l'accréditation ISO17025 pour le laboratoire de la centrale nucléaire de Penly, qui une fois de plus, aura l'autorisation de mener lui-même les analyses environnementales du site.
Le laboratoire est accrédité sur deux types de mesures : sur les échantillons d'eau et sur des échantillons aérosols comme les filtres permettant la mesure d'activité dans l'air aux quatre coins du site par exemple.
(...)



Réseau Sortir du nucléaire

Les actus du CEA

[Rapport TSN 2021 du CEA de Cadarache](#)

Ce rapport est destiné à donner l'ensemble des résultats relatifs aux domaines de la sécurité nucléaire ainsi que les moyens mis en oeuvre pour la protection du personnel, des populations et de l'environnement par le centre CEA Cadarache.

[Télécharger le rapport](#)

Rapport TSN 2021 du CEA de Saclay et Fontenay-aux-Roses

- [Télécharger le rapport TSN 2021 du site de Saclay](#)
- [Télécharger le rapport TSN 2021 du site de Fontenay-aux-Roses](#)

[Rapport TSN 2021, CEA Marcoule](#)

Ce rapport présente le fonctionnement et les évolutions relatifs aux trois installations nucléaires de base (INB) du Centre de Marcoule exploitées par le CEA (ATALANTE, PHENIX et DIADEM).

[Télécharger le rapport](#)

[Rapport TSN 2021 CEA Grenoble](#)

Pas en ligne

Les actus de l'Andra

[Rapports d'information 2021 : tout savoir sur les activités de l'Andra dans l'Aube et dans la Manche](#)

Vendredi 1 juillet 2022

Chaque année, les centres industriels de l'Andra dans l'Aube et le Centre de stockage de la Manche publient leurs rapports d'information grand public. Ces bilans mettent à la portée de tous des données scientifiques et techniques sur les activités des centres.

Dans l'Aube : les rapports rendent publiques et accessibles de nombreuses données comme les chiffres d'exploitation des deux sites, les conclusions des inspections conduites par l'Autorité de sûreté nucléaire sur le Centre de stockage de l'Aube (CSA) et de la direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement sur le Centre industriel de regroupement, d'entreposage et de stockage (Cires), les dispositions prises en matière de sécurité et de radioprotection, etc. Y figurent aussi les principaux résultats des analyses menées sur l'environnement.

Dans la Manche : en plus de détailler les dispositions prises par l'Andra dans les domaines de la sûreté nucléaire et la radioprotection, le rapport présente également le résultat des mesures effectuées dans le cadre de la surveillance du centre et de son environnement, les déclarations transmises à l'Autorité de sûreté nucléaire, ainsi que les actions de communication réalisées en 2021.

[Rapport d'information 2021 sur la sûreté nucléaire et la radioprotection du Centre de stockage de l'Aube \(PDF 5.66 Mo\)](#)

[Rapport d'information 2021 sur la sûreté nucléaire et la radioprotection du Centre de stockage de la Manche \(PDF 3.19 Mo\)](#)

[Rapport d'information annuel 2021 du Centre industriel de regroupement, d'entreposage et de stockage \(PDF 2.86 Mo\)](#)

[7e réunion d'examen de la convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible usé et des déchets radioactifs](#)

Le 7 juillet 2022

La 7e réunion d'examen de la convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible usé et sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs a rassemblé 76 parties contractantes à Vienne, au siège de l'AIEA (Agence



Réseau Sortir du nucléaire

internationale de l'énergie atomique), du 27 juin au 8 juillet 2022. La convention commune est une « convention incitative » qui cherche à promouvoir un haut niveau de sûreté dans la gestion du combustible usé et des déchets radioactifs dans le cadre d'un processus d'examen par des pairs organisé tous les trois ans.

[Cigéo est déclaré d'utilité publique](#)

Publié le 8 juillet 2022

Le journal officiel publie le 8 juillet 2022 le décret reconnaissant l'utilité publique de Cigéo, le projet de stockage des déchets radioactifs de haute activité et moyenne activité à vie longue en couche géologique profonde. Cette décision reconnaît l'intérêt général de Cigéo comme solution de stockage définitive des déchets les plus radioactifs produits en France.

[Consulter le décret](#)

[Communiqué de presse](#)

[L'Andra organise la conférence internationale sur l'argile](#)

Publié le 8 juillet 2022

Dédiée à l'utilisation de l'argile pour le confinement des déchets radioactifs, la Clay Conference (« clay » pour argile en anglais) s'est tenue à Nancy en juin dernier. Cette année, c'était au tour de l'Andra d'organiser cette rencontre scientifique majeure sur le plan international.

Les arrêts de réacteurs programmés et les redémarrages

GRAVELINES

[Mise à l'arrêt programmée de l'unité de production n°2](#)

Publié le 02/07/2022

L'unité de production n°2 de la centrale de Gravelines a été **mise à l'arrêt pour simple rechargement** du combustible samedi **2 juillet** à minuit.

Cet arrêt permettra de renouveler un quart des assemblages combustible et de procéder à quelques opérations de maintenance dont, par exemple, la maintenance préventive des deux diesels de secours ou la rénovation d'un tableau électrique de 380 volts.

Les unités de production n°1, 4 et 6 sont en fonctionnement, à disposition du réseau d'électricité.

L'unité de production n°2 est à l'arrêt pour simple rechargement,

L'unité de production n°3 est à l'arrêt pour sa quatrième visite décennale,

L'unité de production n°5 est à l'arrêt pour visite partielle.

CRUAS

[Arrêt programmé de l'unité de production n°3](#)

Publié le 07/07/2022

Les équipes de la centrale EDF de Cruas-Meysses ont procédé à la mise à l'arrêt de l'unité de production n°3 **jeudi 7 juillet** à 06h00. Cet arrêt programmé pour **visite partielle** permettra de renouveler un quart du combustible et de réaliser des opérations de contrôle et de maintenance. En complément des 1 800 salariés permanents de la centrale, une trentaine d'entreprises partenaires sera mobilisée durant cet arrêt.

Les unités de production n°1 et 2 sont en fonctionnement et alimentent le réseau électrique national.

L'unité de production n°4 est en arrêt programmé pour maintenance.

[L'unité de production n°4 produit de nouveau de l'électricité](#)

Publié le 08/07/2022

L'unité de production n°4 de la centrale nucléaire EDF de Cruas-Meysses a été **reconnectée au réseau électrique national jeudi 7 juillet** à 22h25. Depuis, la puissance du réacteur est augmentée



Réseau Sortir du nucléaire

progressivement tout en réalisant les contrôles requis à différents paliers de puissance. Elle avait été **mise à l'arrêt le 5 février dernier pour une "visite partielle"** des installations. Cet arrêt fait partie du cycle d'exploitation normal d'une centrale nucléaire. Il a été réalisé pour renouveler un quart du combustible et réaliser des opérations de contrôle et de maintenance.

Les unités de production n°1, n°2 sont en fonctionnement et alimentent le réseau électrique national. L'unité de production n°3 est en arrêt programmé pour maintenance.

SAINT-LAURENT

[Actualité de l'unité de production n°2](#)

Publié le 08/07/2022

Le **7 juillet 2022** à 05h35, l'unité de production n°2 de la centrale nucléaire de Saint-Laurent a été **reconnectée du réseau électrique**.

Le réacteur était **arrêté depuis le 12 mars 2022 pour réaliser des travaux préparatoires de génie civil dans le bâtiment réacteur en amont de la visite décennale d'octobre 2022**. Ces activités de génie civil consistaient à **agrandir des trémies existantes pour pouvoir déplacer, lors de la visite décennale, des anciens et nouveaux tronçons de tuyauteries**.

A la clôture de ces activités de maintenance, l'unité de production est restée à l'arrêt pour économiser son combustible.

Les deux unités de production de la centrale EDF de Saint-Laurent sont en fonctionnement.

Les consultations du public en cours

[Projet de décision et le projet de guide de l'ASN relatifs aux modalités de déclaration et à la codification des critères de déclaration des événements significatifs pour la radioprotection des travailleurs, des patients, de la population ou de l'environnement](#)

Consultation du 10/07/2022 au 11/10/2022

En 2018, les dispositions du code de la santé publique et du code du travail concernant l'exposition des personnes aux rayonnements ionisants ont été modifiées à la suite de la transposition de la directive européenne 2013/59 du 5 décembre 2013 relative aux normes de base en radioprotection. **Ces modifications touchent les obligations de déclaration à l'ASN des événements significatifs pour la radioprotection des patients, de la population ou de l'environnement (ESR)**. L'ASN a engagé une révision des critères de déclaration de ces ESR ayant pour objectifs principaux, outre une déclinaison de ces nouvelles dispositions réglementaires, l'homogénéisation des pratiques de déclaration entre les domaines des installations nucléaires de base (INB) et des activités nucléaires de proximité, ainsi que l'amélioration de ces pratiques au regard du retour d'expérience de l'application des guides existants. Le principe d'une approche graduée aux enjeux a également été pris en compte.

Ce travail a abouti à la rédaction d'un **projet de décision portant application des dispositions du code de la santé publique et du code du travail** pour tous les professionnels soumis à ces obligations et entrant dans le champ de contrôle de l'ASN : les responsables d'activités nucléaires, dont les exploitants d'installations nucléaires de base, les professionnels de santé, ainsi que les employeurs dont les salariés peuvent être exposés aux rayonnements ionisants. Ce projet de décision **définit les critères et les modalités de déclaration à l'ASN des ESR. Ils seront applicables aussi bien aux INB qu'aux activités nucléaires de proximité**.

Un **projet de guide** a également été rédigé. Il précise les éléments définis dans la décision afin de leur donner un caractère opérationnel. Ce guide **remplacera le guide n° 11, qui concerne les activités nucléaires de proximité, ainsi que l'annexe 7 du guide de 2005 applicable aux INB**.



Réseau Sortir du nucléaire

Le guide de l'ASN n° 31 relatif aux modalités de déclaration des événements liés aux transports de substances radioactives a également été modifié pour garantir une bonne articulation avec le projet de décision et le projet de guide relatifs aux ESR. Le guide modifié est également joint à la présente consultation.

[Projet décision ESR 17052022.pdf \(PDF - 147.47 ko\)](#)

[Projet Guide 31 - Nouvelle mise en forme \(PDF - 666.09 ko\)](#)

[Projet guide ASN n° 11 17052022 \(PDF - 1.14 Mo\)](#)

[Introduction de colis de déchets radioactifs dans la fosse 50 de l'atelier E/EV/LH2 de l'installation nucléaire de base n° 116, dénommée usine « UP3-A », exploitée par Orano Recyclage dans l'établissement de La Hague](#) (département de la Manche)

Consultation du 05/07/2022 au 20/07/2022

Les installations nucléaires de base (INB) n° 116 et 117 (respectivement dénommées usine UP3-A et usine UP2-800), situées sur le site de La Hague dans le département de la Manche, ont pour fonction de réceptionner, entreposer puis retraiter les assemblages de combustible usés issus des réacteurs du parc nucléaire français ou de réacteurs étrangers.

Dans l'attente de leur expédition vers l'installation Cigéo destinée à leur stockage, les colis de déchets vitrifiés produits par le retraitement sont entreposés sur le site de La Hague dans des ateliers spécifiquement conçus à cet effet. Il s'agit des ateliers T7, E/EV/SE (fosses 10 et 20), E/EV/LH (fosses 30 et 40) et E/EV/LH2 (fosses 50 et 60) de l'INB n° 116. Ils sont construits de manière échelonnée dans le temps, au fur et à mesure des besoins d'entreposage.

En application de l'article 6 du décret du 12 mai 1981 relatif à l'autorisation de création de l'INB n° 116, l'introduction de colis de déchets radioactifs dans la fosse 50 de l'atelier E/EV/LH2 est soumise à l'accord préalable de l'ASN.

Orano a transmis une demande pour cette opération le 3 mai 2021. Après examen du dossier, l'ASN considère que les enjeux présentés par l'introduction de colis dans la fosse 50 sont maîtrisés et que l'exploitant a pris en compte le retour d'expérience issu de l'exploitation des fosses 30 et 40 de l'atelier E/EV/LH ainsi que l'évolution des règles de l'art pour ce qui concerne notamment le dimensionnement des structures de génie civil de l'atelier E/EV/LH2.

Au vu de ces éléments, l'ASN propose d'autoriser l'introduction de colis de déchets radioactifs dans la fosse 50 de l'atelier E/EV/LH2 et soumet à consultation du public le projet de décision.

[projet de décision.pdf \(PDF - 86.22 ko\)](#)

[Demande de renouvellement d'agrément du modèle de colis "TN 106"](#)

Consultation du 04/07/2022 au 18/07/2022

Le modèle de colis « TN 106 » est destiné au transport par voie routière, ferroviaire, fluvial ou maritime, chargé de matière radioactive en tant que colis de type B, contenant des matières fissiles.

La société ORANO NPS a déposé auprès de l'ASN une demande de renouvellement des agréments de type B(U) et B(U)F pour le modèle de colis TN 106 destiné au transport de combustibles et matières radioactives, irradiés ou non, en provenance de réacteur de recherche.

(...)

[Demande de renouvellement d'agrément du modèle de colis "TN 106" \(PDF - 2.45 Mo\)](#)

[Demande de renouvellement d'agrément du modèle de colis "TNUO2"](#)

Consultation du 04/07/2022 au 18/07/2022

Le modèle de colis « TN-UO2 » est destiné au transport par voie routière, ferroviaire, fluvial, maritime ou aérien, chargé de matière radioactive en tant que colis de type A ou IP-2, contenant des matières fissiles.

La société ORANO NPS a déposé auprès de l'ASN une demande de nouveaux agréments de type AF et IF pour le modèle de colis TN-UO2 chargé de :



Réseau Sortir du nucléaire

- matière uranifère constituée d'un mélange U-Th-Si-C et dont l'enrichissement maximum en ^{235}U est de 93,6 % ;

- uranium sous forme métallique, oxyde (UO_2 ou U_3O_8) ou fluorure (UF_4), et dont l'enrichissement maximum en ^{235}U est de 19,75 %.

(...)

[Demande de renouvellement d'agrément du modèle de colis TN-UO2 \(PDF - 441.45 ko\)](#)

[Projet de modification de deux décisions de l'ASN afin de prendre en compte une évolution réglementaire et renforcer certaines exigences relatives à la gestion des déchets](#)

Consultation du 30/05/2022 au 30/07/2022

(...)

Les objectifs de modifications apportées par le projet de décision modificative sont de trois types :

- répartir le contenu de l'étude sur la gestion des déchets entre :
 - l'étude d'impact, qui doit présenter les déchets produits dans l'INB et justifier la prise en compte effective des objectifs fixés par le code de l'environnement, tels que la hiérarchie des modes de gestion des déchets ou le respect des orientations des plans nationaux et régionaux sur la gestion des déchets ;
 - et les règles générales d'exploitation (RGE), qui comportent les dispositions liées à l'exploitation courante de l'INB et peuvent évoluer plus fréquemment, comme l'identification des zones à production possible de déchets radioactifs, ainsi que les zones d'entreposage de déchets radioactifs ;
- renforcer certaines exigences sur la gestion des déchets, afin d'assurer une meilleure maîtrise de la durée d'entreposage des déchets dans les installations, de permettre une meilleure articulation avec les différents plans de gestion des déchets, radioactifs ou conventionnels, et, dans le cas d'une contamination détectée sur des déchets provenant d'une zone à déchets conventionnels, correspondant à une situation anormale, de mieux encadrer la gestion de ces déchets ;
- mettre à jour les références réglementaires des décisions du 21 avril 2015 [3] et du 30 novembre 2017 [4].

[Projet de décision de l'Autorité de sûreté nucléaire modifiant la décision no 2015-DC-0508 et la décision no 2017-DC-0616.pdf \(PDF - 192.01 ko\)](#)

[Projet de version consolidée - Décision no 2015-DC-0508 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 21 avril 2015.pdf \(PDF - 866.85 ko\)](#)

[Projet de version consolidée - Décision no 2017-DC-0616 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 30 novembre 2017.pdf \(PDF - 373.72 ko\)](#)

[DOCUMENT D'ORIENTATION ET DE JUSTIFICATION \(PDF - 381.88 ko\)](#)

Les dernières lettres de suites d'inspection publiées

Inspection du 28/06/2022

Centrale nucléaire de **Paluel** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Inspection du 28 juin 2022 - " thème de la maîtrise du vieillissement"](#)

[INSSN-CAE-2022-0198.pdf \(PDF - 127.77 Ko \)](#)

Inspection du 23/06/2022

Centrale nucléaire de **Golfech** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Application de la DT n°392](#)

[CODEP-BDX-2022-031914.pdf \(PDF - 416.73 Ko \)](#)



Réseau Sortir du nucléaire

Inspection du 23/06/2022

Centrale nucléaire de **Nogent-sur-Seine** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Agressions climatiques](#)

[INSSN-CHA-2022-0270.pdf \(PDF - 245.92 Ko \)](#)

Inspection du 23/06/2022

Centrale nucléaire de **Chinon B** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Environnement avec prélèvements – surveillance des prestataires](#)

[INSSN-OLS-2022-0734.pdf \(PDF - 299.05 Ko \)](#)

Inspection du 22/06/2022 au 23/06/2022

Centrale nucléaire de **Chinon B** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[ESP/ESPN](#)

[INSSN-OLS-2022-0712.pdf \(PDF - 509.50 Ko \)](#)

Inspection du 22/06/2022

Centrale nucléaire de **Dampierre-en-Burly** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Arrêt pour visite partielle du réacteur n°4 - Divergence](#)

[INSSN-OLS-2022-0660.pdf \(PDF - 536.32 Ko \)](#)

Inspection du 20/06/2022

Réacteur à haut flux (RHF) Réacteur de recherche - Institut Laue Langevin (ILL)

[Fonctions supports électriques et fluides](#)

[INSSN-LYO-2022-0420.pdf](#)

Inspection du 17/06/2022

Centrale nucléaire de **Dampierre-en-Burly** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Arrêt pour visite partielle du réacteur n°4 - Bilan des travaux CPP/CSP](#)

[INSSN-OLS-2022-0661.pdf \(PDF - 363.83 Ko \)](#)

Inspection du 16/06/2022

Centrale nucléaire de **Golfech** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Radioprotection – récolement de l'inspection renforcée de 2021](#)

[INSSN-BDX-2022-0068.pdf \(PDF - 212.75 Ko \)](#)

Inspection du 15/06/2022

Centrale nucléaire de **Gravelines** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Comptabilisation des situations](#)

[INSSN-LIL-2022-0323.pdf \(PDF - 145.92 Ko \)](#)

Inspection du 15/06/2022

Centrale nucléaire de **Dampierre-en-Burly** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Mise en place de la DT 392](#)

[INSSN-OLS-2022-0894.pdf \(PDF - 292.34 Ko \)](#)

L'inspection en objet portait sur la mise en œuvre de la disposition transitoire d'EDF référencée DT n° 392 relative aux mesures conservatoires et compensatoires requises au titre de la corrosion sous contrainte (CSC) des lignes auxiliaires du circuit primaire.

Inspection du 14/06/2022

Centrale nucléaire de **Gravelines** Réacteurs de 900 MWe - EDF



Réseau Sortir du nucléaire

[Protection contre les surpressions des Equipements Sous Pression Nucléaires \(ESPN\)
INSSN-LIL-2022-0324.pdf \(PDF - 123.48 Ko \)](#)

Inspection du 14/06/2022

Centrale nucléaire de **Fessenheim** Réacteurs en attente de démantèlement - EDF

[Gestion des sources radioactives](#)

[INSSN-STR-2022-0877.pdf \(PDF - 160.09 Ko \)](#)

présence de quelques sources et déchets « historiques » sans actions d'évacuation depuis quelques années

Inspection du 11/06/2021

Installation d'ionisation de Pouzauges Installation d'ionisation - Ionisos

Installation d'ionisation de Sablé-sur-Sarthe Installation d'ionisation - Ionisos

Installation d'ionisation de Dagneux Utilisation de substances radioactives - Ionisos

[Management de la sûreté](#)

[INSSN-DRC-2021-0315.pdf \(PDF - 270.76 Ko \)](#)

Inspection du 10/06/2022

Centrale nucléaire de **Chooz B** Réacteurs de 1450 MWe - EDF

[Maîtrise de la radioactivité](#)

[INSSN-CHA-2022-0244.pdf \(PDF - 379.04 Ko \)](#)

Inspection du 09/06/2022

Centrale nucléaire de **Gravelines** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Maintenance et gestion des pièces de rechange](#)

[INSSN-LIL-2022-0337.pdf \(PDF - 149.20 Ko \)](#)

Inspection du 07/06/2022

Centrale nucléaire de **Nogent-sur-Seine** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[intervention en zone](#)

[INSSN-CHA-2022-0273.pdf \(PDF - 280.97 Ko \)](#)

Inspection du 25/05/2022 au 24/06/2022

Centrale nucléaire de **Chinon B** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Inspections de chantiers pendant l'arrêt de CHB3 en 2022](#)

[INSSN-OLS-2022-0727.pdf \(PDF - 348.05 Ko \)](#)

Inspection du 24/05/2022

Usine de traitement des combustibles irradiés (UP2-400) Transformation de substances radioactives - Orano Cycle

[Projet reprise et de conditionnement des déchets de faible granulométrie.](#)

[INSSN-CAE-2022-0143.pdf \(PDF - 151.98 Ko \)](#)

l'organisation mise en place par l'établissement Orano Recyclage de La Hague, pour réunir les conditions favorables à une construction au plus tôt du bâtiment de cimentation, semble satisfaisante.

Néanmoins, cette organisation ne permet pas, à date, de garantir le traitement de l'ensemble des déchets du périmètre actuel du projet dans ce bâtiment.

Inspection du 20/05/2022

Centrale nucléaire du **Bugey** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Intervention notable sur le circuit primaire principal \(CPP\)](#)

[INSSN-LYO-2022-0889.pdf \(PDF - 366.27 Ko \)](#)



Réseau Sortir du nucléaire

Inspection du 18/05/2022 au 19/05/2022

Centrale nucléaire de **Flamanville** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Radioprotection](#)

[INSSN-CAE-2022-0163.pdf \(PDF - 583.84 Ko \)](#)

Des actions d'amélioration sont notamment attendues pour améliorer la maîtrise de la propreté radiologique de l'installation

Inspection du 04/05/2022

Centrale nucléaire de **Golfech** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Contrôle des arrêts de réacteur VD 23 Golfech 1- Conformité des activités](#)

[INSSN-BDX-2022-0054.pdf](#)

Les décisions de l'ASN

[Décision n° CODEP-CLG-2022-015735](#) du président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 25 mars 2022 fixant les **prescriptions relatives aux prélèvements et à la consommation d'eau, aux rejets d'effluents et à la surveillance de l'environnement** de l'installation nucléaire de base n°138, exploitée par Orano Chimie-Enrichissement

[Décision n° CODEP-CLG-2022-015725](#) du président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 25 mars 2022 **fixant les valeurs limites de rejet** dans l'environnement de l'installation nucléaire de base n° 138, exploitée par Orano Chimie-Enrichissement

[Décision n° CODEP-STR-2022-025413](#) du président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 24 mai 2022 autorisant Électricité de France à **modifier de manière notable les modalités d'exploitation** autorisées de l'installation nucléaire de base no 75, dénommée CNPE de Fessenheim, située sur la commune de **Fessenheim** (Haut Rhin)
par courrier du 13 mai 2022, Électricité de France a déposé une demande d'autorisation de modification du chapitre IX des règles générales d'exploitation afin de prendre en compte les difficultés temporaires d'approvisionnement en iode 131

[Décision n° CODEP-STR-2022-026217](#) du président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 1er juin 2022 autorisant Électricité de France à **modifier les conditions d'exploitation de l'aire d'entreposage des déchets de très faible activité et de faible activité** de la centrale nucléaire de **Fessenheim** (INB n° 75)

[Décision n° CODEP-STR-2022-027016](#) du président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 7 juin 2022 autorisant Électricité de France à **modifier de manière notable les modalités d'exploitation autorisées** des **réacteurs no 1 et 3** de la centrale nucléaire de **Cattenom** (INB n° 124 et 126)
par courrier du 19 mai 2022, Électricité de France a déposé une demande d'autorisation de modification temporaire du chapitre IX des règles générales d'exploitation afin de prendre en compte les difficultés temporaires d'approvisionnement en iode 131

[Décision CODEP-CLG-2022-033600](#) du président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 4 juillet 2022 modifiant la décision CODEP-CLG-2019-019672 du président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 25 avril 2019 portant **délégation de signature** aux agents

[Décision CODEP-SGE-2022-031753](#) du président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 1er juillet 2022 relative à la **désignation de quatre inspecteurs de la radioprotection**.



Réseau Sortir du nucléaire

[Décision CODEP-SGE-2022-031752](#) du président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 1er juillet 2022 relative à la **désignation de deux inspecteurs de la sûreté nucléaire**

[Décision CODEP-SGE-2022-031751](#) du président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 1er juillet 2022 relative à la **désignation de seize inspecteurs de la sûreté nucléaire**

[Décision n° CODEP-DTS-2021-054063](#) du Président de l'Autorité de Sûreté Nucléaire du 29 décembre 2021 **certifiant que le modèle de colis constitué par l'emballage MARIANNE, est conforme** en tant que modèle de **colis de type B(U)**.

[Décision n° CODEP-DTS-2021-056299](#) du Président de l'Autorité de Sûreté Nucléaire du 16 décembre 2021 **certifiant que le modèle de colis constitué par l'emballage EB3-A400/300, est conforme** en tant que modèle de **colis de type IP2**.

[Décision n° CODEP-DTS-2021-049844](#) du Président de l'Autorité de Sûreté Nucléaire du 22 novembre 2021 **certifiant que le modèle de colis constitué par l'emballage TN 9/4, est conforme** en tant que modèle de **colis de type B(U)**.

[Décision n° CODEP-DTS-2021-055340](#) du Président de l'Autorité de Sûreté Nucléaire du 30 novembre 2021 **autorisant le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives à créer les règles techniques d'exploitation du modèle de colis TN-BGC1 chargé d'oxydes de plutonium (contenu n° 58) et à les intégrer dans le référentiel des installations nucléaires de base n° 32 (ATPu), n° 54 (LPC), n° 123 (LEFCA) et n° 169 (MAGENTA)**.

Les avis de l'IRSN publiés en juin 2022

CEA/PARIS-SACLAY - INB n° 50 (LECI) Modification du mode de fonctionnement de la cellule K8
[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)

CEA/Etablissement Framatome de Romans-sur-Isère - INB n° 98 - Modification des entreposages de matières uranifères dans les locaux des secteurs de feu SF2 et SF4
[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)

Transport – Extension d'agrément du modèle de colis MX6– Modification du contenu n°6
[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)

EDF – REP – Centrale nucléaire du Bugey – INB 78 - Examen du rapport de conclusion du réexamen périodique du réacteur n° 2 à l'issue de sa quatrième visite décennale
[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)

Institut Laue-Langevin -INB n° 67 - Réacteur à haut flux - Évènement significatif pour la sûreté survenu le 26/08/2021 - Arrêt du réacteur sur mesure d'une température élevée en entrée de cœur
[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)

Expertise anticipée en vue d'une demande d'autorisation de création d'une paire de réacteurs de type EPR2 : référentiels relatifs à la prise en compte des agressions d'origine interne.
[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)